

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde**

M  
S  
no de résolution  
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 13 décembre 2016, à 19h00 heures, présidée par le Maire Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Marie-Soleil Beaulieu.

**2016-12-13-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2017 et du plan triennal d'immobilisation 2017-2019
4. Imposition Taxes 2017
5. Période de questions
6. Levée

Adopté.

**2016-12-13-02: ADOPTION DU BUDGET 2017**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière présente le Budget 2017, ainsi que le Plan Triennal d'immobilisation 2017-2019 ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et RÉSOLU à l'unanimité ;

QUE le budget 2017 soit au montant de **1 818 780 \$** ;

QUE le plan triennal 2017-2019 soit adopté tel que présenté par la secrétaire-trésorière.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

M \_\_\_\_\_  
S  
no de résolution  
ou annotation

**2016-12-13-03: IMPOSITION TAXES 2017**

<b>BUDGET 2017</b>	
<b>CONSIDÉRANT QUE les dépenses prévues s'établissent comme suit :</b>	
	<b>2017</b>
Administration générale	262 993
Sécurité publique	145 181
Transport	576 990
Hygiène du milieu	283 942
Santé et bien-être	4 900
Urbanisme et mise en valeur du Territoire	124 996
Loisirs et Culture	119 241
Frais de financement	7 607
<b>Sous total :</b>	<b>1 525 850</b>
Amortissements	-183 647
Immobilisations	455 650
<b>Total des dépenses</b>	<b>1 797 853</b>
Appropriation du surplus non affecté	
Appropriation du surplus réservé	-37 260
Réserves	13 000
Remboursement capital et fonds de roulement	45 187
Emprunt Fonds roulement	
<b>Grand total des dépenses</b>	<b>1 818 780</b>
<b>CONSIDÉRANT QUE les revenus prévus s'établissent comme suit :</b>	
	<b>2017</b>
Recettes Taxe valeur foncière	969 174
Recettes Taxe sur autre base	202 934
Paiements tenant lieu de taxes	1 200
Transferts conditionnels	599 903
Services rendus	12 931
Imposition de droits	24 000
Amendes et pénalités	3 000
Intérêts	5 500
Autres revenus	138
<b>Total des revenus</b>	<b>1 818 780</b>

CONSIDÉRANT QUE pour obtenir un budget équilibré, les recettes sur la valeur foncière s'élève à 969 174,00\$, une taxe foncière générale de 0.82 \$ du 100.00\$ d'évaluation imposable doit être imposée et prélevée sur une richesse foncière de 117 464 100 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité qu'une taxe foncière générale de 0.82 \$ du cent dollars d'évaluation soit imposée et prélevée sur tous les biens imposables de la Municipalité.

Adopté.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
de Saint-Herménégilde

M

S

no de résolution  
ou annotation

**2016-12-13-04: PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**2016-12-13-05: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Mario St-Pierre propose la levée de l'assemblée à 19h20.

Adopté.

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.